# PT

# Charte de relation MENTOR/MENTORÉ

# Partie 1 : L'engagement

## 1.1. Engagement mutuel

- Le mentor et le mentoré s'engagent à consacrer un temps et des efforts définis ensemble pour la relation de mentorat.
  - Ils reconnaissent l'importance de la communication ouverte et honnête.

### 1.2. Respect mutuel

- Les deux parties s'engagent à traiter l'autre avec respect, tolérance et considération.
- Ils maintiennent la confidentialité des informations partagées.

# Partie 2: Le fonctionnement

# 2.1. Objectifs clairs

- Le mentoré et le mentor définissent des objectifs spécifiques pour leur mentorat, en adéquation avec les disponibilités de chacun.
  - Les attentes mutuelles sont discutées et clarifiées dès le début de la relation.

# 2.2. Partage de connaissances

- Le mentor partage ses connaissances, son expérience et ses conseils de manière proactive.
  - Le mentoré s'engage à s'investir et à mettre en pratique les conseils du mentor.

#### 2.3. Rôle du mentor

- Le mentor guide, soutient et stimule le développement professionnel du mentoré.
- Il encourage l'autonomie et la prise de décision du mentoré.

#### 2.4. Durée et évaluation

- La relation de mentorat est définie dans le temps (1an reconductible), par les deux parties, avec des points d'évaluation réguliers.
  - Les deux parties peuvent réévaluer leur engagement si nécessaire.

#### 2.5. Résiliation

- Chaque partie peut mettre fin à la relation de mentorat si elle estime que c'est dans son meilleur intérêt.
- La résiliation est effectuée de manière respectueuse et professionnelle.



# Partie 3: La communication

# 3.1. Communication efficace

- Des réunions régulières sont prévues pour discuter des progrès et des défis.
- La communication se fera de manière ouverte, constructive et respectueuse.

# 3.2. Réflexion et apprentissage

- Les deux parties encouragent la réflexion critique et l'apprentissage continu.
- Le mentoré est encouragé à poser des questions et à chercher activement des réponses.

# 3.3. Rétroaction constructive

- Le mentor fournit des rétroactions constructives et des conseils pour l'évolution positive du mentoré.
  - Le mentoré accepte la rétroaction de manière positive et s'efforce de mettre en pratique.

Fait à	Le	
Signatures :		
PTJab	Le mentor	Le mentoré